



Année scolaire 2023-2024

Reprise des cours la semaine du 2 octobre 2023

1^{er} cours d'essai GRATUIT

Loustics 2023-2024	Groupe 1 Petits	Groupe 2 Moyens-petits	Groupe 3 Moyens-grands	Groupe 4 Grands
ÂGE (recommandé)	3-5 ans (maternelle)	6-8 ans (élémentaire)	9-10 ans (élémentaire)	11-13 ans (secondaire)
HORAIRES	LUNDI 16h45-17h45	MARDI 17h-18h	MERCREDI 16h45-17h45	LUNDI 14h-15h
LIEU	Alliance française	Consulat	Alliance française	À confirmer
ENSEIGNANTE	Caroline CHABIR	Clémence PIERI	Clémence PIERI	Caroline CHABIR
Nombre de séances	30 séances dans l'année (octobre-juin)			
Tarif horaire	7,5 € / heure			
Montant des cours	225 €			
Adhésion (1/famille)	10 €			
Total cours + adhésion	235€			

Alliance française : Casino Venier, Ponte dei Bareteri, San Marco 4939, 30124 Venezia +39 041 522 7079
(entre Ponte Rialto et Piazza San Marco)

Consulat honoraire de France à Venise : Rio del Gaffaro, Dorsoduro 3593, 30123 Venezia +39 041 522 4319
(entre Stazione ferrovia et Campo Santa Margherita)

En début d'année, merci de remplir les DEUX formulaires ci-joints et de les remettre au moment du 1^{er} cours à l'enseignante ou de les renvoyer par courriel à l'adresse suivante : loustics.lagune@gmail.com

1) Adhésion à l'association (un seul formulaire par famille) :

2) Inscription aux cours pour l'année scolaire 2023-2024 (un formulaire pour chaque enfant inscrit)

50% de réduction à partir du deuxième enfant de la même famille

- règlement par virement bancaire en une ou en 3 fois (1^{er} trimestre avant le **30/10**, 2^{ème} trimestre avant le **31/01** et 3^{ème} trimestre avant le **30/04**). Nous vous remercions par avance pour votre ponctualité dans les règlements. *Banque*: Intesa San Paolo – *IBAN* : IT20K0306967684510782601374 – *SWIFT* : BCITITMMM44 – *À l'ordre de* : Frederick Lauritzen (trésorier de l'Association Les Loustics de la Lagune)

⇒ merci de codifier votre versement : nom de l'enfant, groupe et trimestre.

ex: DUPONT Sophie GROUPE 3 1^{er} trimestre

- Attention : les cours ne pourront être lancés qu'à partir de 5 inscriptions par groupe.
- Nous rappelons qu'en cas d'interruption en cours d'année les cours déjà suivis sont dus (7,50€/cours).
- Nous vous invitons par ailleurs à vous inscrire également à l'Alliance française (une adhésion par famille au tarif préférentiel de 30€) si vous souhaitez participer à toutes les initiatives francophones proposées sur Venise.



INSCRIPTION AUX COURS FLAM / VENISE

Je soussigné(e).....

confirme l'inscription pour l'année scolaire 2023-2024

de mon fils / de ma fille

né/e le/...../....., de nationalité (s)

dans le groupe (numéro) des (niveau. Ex : Petits)

NB : Le passage du groupe 1 au groupe 2 se fait sur le critère de la maîtrise de la lecture et de l'écriture, après concertation avec les enseignantes.

Niveau de français oral :

Langue maternelle Bon Intermédiaire Débutant

Niveau de français en lecture et en écriture.....

Langue parlée au domicile de l'enfant

Établissement scolaire fréquenté :

Observations particulières (problèmes de santé, difficultés particulières ou autre) :

.....

Nom des personnes à contacter en cas d'urgence (indiquer entre les crochets : Père, Mère, ou autre) :

[.....] : Portable :

[.....] : Portable :

J'autorise / Je n'autorise pas l'association et les enseignants à faire des photos et des vidéos où apparaîtrait mon enfant dans le cadre des activités.

J'autorise / Je n'autorise pas la publication de ces photos / vidéos sur le blog / Facebook de l'association à des fins de promotion des activités (dans le respect de l'anonymat et de la confidentialité – ex : yeux floutés).

Je confirme avoir lu et approuvé le règlement des cours FLAM reporté au dos de la fiche d'inscription. J'ai également pris note du montant de la cotisation à payer et des modalités de paiement.

Fait à, le

Signature



REGLEMENT DES COURS FLAM – VENISE

(Français LAngue Maternelle)

1. L'objet de l'association *Les loustics de la lagune*, avec ou sans la tutelle soutien du ministère des affaires étrangères et du développement international français et de l'AEFE (agence pour l'enseignement du français à l'étranger), concerne principalement l'organisation de cours collectifs de soutien en français destinés aux enfants ne fréquentant pas régulièrement un établissement d'enseignement français, les "cours FLAM".
2. Les élèves sont évalués par les enseignants en début d'année et placés dans la classe qu'ils estiment être la plus appropriée à leur niveau pour la durée de la session.
3. Le maintien dans la classe au-delà du premier cours vaut engagement à payer la cotisation fixée au début de la session. Des réductions, pour le nombre d'enfants inscrits d'une même famille, peuvent être proposées par le trésorier. La cotisation ayant un caractère forfaitaire, aucune réduction ne pourra être demandée pour les séances manquées du fait des familles.
4. Toute absence de la personne responsable venant chercher les enfants à la sortie de cours devra être signalée au plus vite par appel téléphonique. En cas d'absence ou de retard exagéré au-delà de 15 minutes après la fin des cours de la personne désignée pour ramener l'enfant à la maison, les parents autorisent l'association à prendre toute mesure pour faire garder l'enfant hors de l'établissement d'accueil des cours, ou faire raccompagner l'enfant au domicile. Ils reconnaissent que l'association est déchargée de toute responsabilité en cas d'incident ou accident au cours de cette garde ou trajet.
5. Les parents s'engagent à signaler par courriel ou par téléphone, toute information utile concernant l'état de santé ou autre problème pouvant affecter leur(s) enfant(s) pendant le déroulement des cours.
6. En cas de force majeure, d'indisponibilité imprévue des professeurs ou des locaux, certains cours pourront être annulés. L'association s'efforcera de trouver des solutions de remplacements pour compenser les séances qui ne pourraient être assurées.

Lu et approuvé.....